

Cote du document: EB 2017/120/R.15
Point de l'ordre du jour: 10 b)
Date: 17 mars 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016

(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Mikio Kashiwagi
Vice-Président adjoint, a.i.
Responsable financier principal
et Contrôleur en chef
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: m.kashiwagi@ifad.org

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du Contrôleur
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Chef de l'information financière
et de l'activité fiduciaire institutionnelle
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi
Responsable principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingtième session
Rome, 10-11 avril 2017

Pour: Approbation

Table des matières

	Page
Sigles et acronymes	iii
Recommandation pour approbation	1
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	2
Appendice B État consolidé du résultat global	3
État du résultat global (FIDA seulement)	
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	5
État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)	
Appendice C État consolidé des flux de trésorerie	6
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	7
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	8
Appendice E1 État des contributions complémentaires et supplémentaires	28
Appendice E2 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2016 et état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	30
Appendice E3 Contributions reçues en 2016	31
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2016 et 2015	32
Appendice E5 Fonds pour l'environnement mondial	34
Appendice F États récapitulatifs du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	35
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	36
Rapport du Commissaire aux comptes	37
Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	40
Appendice G Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	42
Appendice H États des contributions	43
Appendice I État des prêts	51
Appendice I 1 Programme spécial pour l'Afrique	56
Appendice I 2 État des dons	58
Appendice I 3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	59
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	60
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	61
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	62

Sigles et acronymes

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
ELM	Exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante et unième session, en février 2018."

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à L) présentés ci-joints ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y afférent, en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
2. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers consolidés seront inclus dans le Rapport annuel du FIDA portant sur l'année 2016. Comme les années précédentes, une note sera accompagnée d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés pour 2016 seront examinés en détail lors de la réunion du Comité d'audit en avril 2017. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la cent vingtième session du Conseil d'administration.

Notes concernant la lecture de ces états financiers:

- Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.
- Le document distinct, Examen de haut niveau des états financiers du FIDA, fournit un complément d'information pour faciliter la compréhension des états financiers du FIDA.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers d'USD)

	Note	2016	2015
Recettes			
Produit des prêts		52 661	57 937
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	48 815	2 689
Recettes provenant d'autres sources	18	10 761	7 951
Recettes provenant des contributions	19	184 523	184 779
Total des recettes		296 760	253 356
Dépenses de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(83 825)	(88 156)
Dépenses administratives courantes		(34 657)	(36 393)
Consultants et personnel extérieur		(44 166)	(40 056)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(2 616)	(2 653)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(165 264)	(167 258)
Autres dépenses			
Charges d'intérêt des prêts		(1 051)	(2 749)
(Provision)/reprise sur provision pour dépréciation des prêts	9 a)	(25 868)	20 130
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 173)	(7 893)
Dépenses au titre des dons	22	(223 187)	(213 794)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(123 892)	(125 586)
Dotations aux amortissements	8	(2 585)	(1 815)
Sous-total des autres dépenses		(380 756)	(331 706)
Total des dépenses		(546 020)	(498 965)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(249 260)	(245 609)
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(4 324)	(31 102)
(Pertès)/gains de change	16	(169 541)	(274 680)
Profit net ou (perte)		(423 125)	(551 391)
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
(Pertès)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	6 489	(15 218)
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	(22 173)	21 188
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		(15 684)	5 970
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(438 809)	(545 421)

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers d'USD)

	Note	2016	2015
Recettes			
Produit des prêts		51 843	57 373
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	46 002	852
Recettes provenant d'autres sources		14 714	9 724
Recettes provenant des contributions	19	5 659	2 661
Total des recettes		118 218	70 610
Dépenses de fonctionnement			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(80 531)	(85 167)
Dépenses administratives courantes		(33 130)	(34 608)
Consultants et personnel extérieur		(40 110)	(35 404)
Frais financiers directs (banques et placements)		(2 415)	(2 449)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(156 186)	(157 628)
Autres dépenses			
Charges d'intérêt des prêts		(874)	(1 717)
(Provision)/reprise sur provision pour dépréciation des prêts	9 a)	(25 868)	20 130
(Dépenses)/recettes au titre de l'Initiative PPTE	26	(4 173)	(7 893)
Dépenses au titre des dons	22	(55 020)	(44 840)
Dépenses au titre du CSD	23	(123 892)	(125 586)
Dotations aux amortissements	8	(2 584)	(1 815)
Sous-total des autres dépenses		(212 411)	(161 720)
Total des dépenses		(368 597)	(319 349)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(250 379)	(248 737)
Ajustement sur la base de la juste valeur		(5 328)	(29 526)
(Pertès)/gains de change	16	(169 541)	(274 680)
Profit net ou (perte)		(425 248)	(552 943)
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	(22 173)	21 188
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		(22 173)	21 188
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(447 421)	(531 755)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(523 147)
2015	
Profit net ou (perte)	(551 391)
Total des autres éléments du résultat global	5 970
Compensation du CSD	1 612
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2015	(1 066 954)
2016	
Profit net ou (perte)	(423 125)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(15 684)
Compensation du CSD	564
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2016	(1 505 200)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers d'USD)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2014	(534 611)
2015	
Profit net ou (perte)	(552 943)
Total des autres éléments du résultat global	21 188
Compensation du CSD	1 612
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2015	(1 064 754)
2016	
Profit net ou (perte)	(425 248)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(22 173)
Compensation du CSD	564
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2016	(1 511 611)

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015
(en milliers d'USD)

	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA		
Intérêts sur prêts (FIDA)	51 117	47 783
Intérêts sur prêts (autres fonds)	837	481
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	132 341	101 489
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(162 842)	(187 799)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(39 270)	(48 204)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(90 477)	(78 835)
Décaissements au titre des dons CSD	(123 892)	(125 586)
Transfert aux liquidités soumises à restrictions	-	3 934
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(232 186)	(286 737)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(539 409)	(486 701)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(50 355)	(50 346)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	248 121	226 652
Remboursements de prêts – autres fonds	3 411	1 293
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	82 141	236 754
Somme reçue au titre des placements	39 520	8 975
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(216 571)	(63 373)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	242 685	287 024
Fonds empruntés	106 827	168 764
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(17 074)	(3 668)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	332 438	452 120
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(40 787)	(109 285)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	(157 106)	(7 275)
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 590 046	1 597 321
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 432 940	1 590 046
Dont:		
Liquidités non soumises à restrictions	260 292	325 480
Placements non soumis à restrictions, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 172 648	1 264 566
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 432 940	1 590 046

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2016
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol)</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total actifs	2,6	26,0	69,2	293,4	251,1	442,1
Total passif	17,5	27,4	78,9	285,6	245,4	439,8
Bénéfices non distribués	(14,8)	(1,4)	(9,7)	7,8	5,6	2,3
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	1,6	60,5	118,4
Total des dépenses d'exploitation	-	-	0,2	2,3	58,9	117,5
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(0,6)	(1,6)	0,9
Flux de trésorerie nets	(0,4)	0,4	0	(4,7)	4,5	5,5

Au 31 décembre 2015
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire espagnol</i>	<i>Fonds fiduciaire de l'ASAP</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total actifs	3,0	28,7	63,4	319,9	295,9	448,7
Total passif	15,1	30,1	71,8	311,2	296,7	452,5
Bénéfices non distribués	(12,1)	(1,4)	(8,4)	8,7	(0,8)	(3,8)
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	1,8	81,1	100,9
Total des dépenses d'exploitation	-	-	0,2	4,9	79,9	100,4
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	(3,1)	1,2	0,5
Flux de trésorerie nets	(1,5)	2,5	(3,9)	(3,8)	75,8	14,9

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et autres sources de financement autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTÉ;
- le fonds fiduciaire du FIDA pour l'AMACS;
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire espagnol; et
- le Fonds fiduciaire de l'ASAP.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant; le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds à l'intention des donateurs qui en auraient besoin. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2016, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en

vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur. Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates non déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention ou non de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

e) Équité

Elle s'articule autour des trois composantes suivantes: i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période couverte par la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Provision pour dépréciation des contributions
Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, afin de vérifier s'il est adapté. Le dernier examen a été conduit en 2016. Le Comité d'audit a décidé que le prochain examen formel serait mené en 2017.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change.

f) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des

garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle le Fonds et l'emprunteur signent l'accord de prêt, à moins que celui-ci ne stipule qu'il est soumis à un acte de ratification; en ce cas l'accord entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de

l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays, compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, chaque prêt en cours est analysé et, s'il existe des éléments suffisants en faveur d'une dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

v) Provision cumulée pour dépréciation

À l'instar des critères relatifs à la provision pour dépréciation pour les contributions à recevoir, s'il existe des éléments qui démontrent une forte détérioration de la solvabilité des emprunteurs du FIDA, une provision est établie de sorte que, si un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Enfin, les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que

seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), une provision sera constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai doivent être inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, le principal non remboursé est provisionné dans son intégralité. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Compte tenu du fait que, habituellement, les rentrées au titre des prêts sont effectives, aucune perte n'ayant jusqu'ici été comptabilisée à ce titre, le Fonds n'a pas mis en place une provision globale de dépréciation pour les prêts qui ne font pas l'objet d'une dépréciation spécifique.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

g) Investissements

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

h) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

i) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites

comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le Programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants, de même que l'intérêt produit. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

j) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et sont portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

k) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, la contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leurs contributions et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront

négoziées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

l) Emprunteur

Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti.

Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (ci-après le Fonds fiduciaire espagnol)

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après la réception des fonds à titre de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds ont servi à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements d'emprunt versés par le fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds additionnels.

L'emprunt et l'accord-cadre conclu avec KfW
À sa cent douzième session, le Conseil d'administration a approuvé la signature d'un accord-cadre avec la banque de développement KfW prévoyant l'octroi de prêts individuels au FIDA. Par la suite, le prêt KfW à hauteur de 400 millions d'EUR, négocié au titre de l'accord-cadre, a été signé le 24 novembre 2014 par le Président du FIDA. Le premier accord de prêt individuel signé portait sur 100 millions d'EUR, le second sur 200 millions d'EUR et le troisième a été signé le 9 décembre 2016 pour 100 millions d'EUR. Cet emprunt sert exclusivement à financer des prêts accordés à des conditions ordinaires, libellés en euros.

Les prêts accordés par KfW sont remboursables sur 20 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Cet accord de financement a été inscrit au bilan du FIDA.

m) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la

nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours aux dites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un AMACS géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme comptable internationale (NCI) 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

n) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de l'ancienneté sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

o) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'accord entre l'Italie et le Fonds concernant le siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

p) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

q) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas

observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Liquidités non soumises à restrictions	260 292	325 480
Liquidités soumises à restrictions	102	102
Sous-total des liquidités	260 394	325 582
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 172 882	1 266 765
Placements au coût amorti	374 733	466 665
Placements soumis à restrictions	370	368
Sous-total des placements	1 547 985	1 733 798
Total des liquidités et placements	1 808 379	2 059 380

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA	1 334 547	1 525 161
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	63 101	63 036
Fonds fiduciaire PPTE	2 647	3 007
Fonds supplémentaires	128 625	123 121
Fonds fiduciaire espagnol	169 610	237 068
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice K)	26 037	28 693
ASAP	83 812	79 294
Total des liquidités et placements	1 808 379	2 059 380

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

Le FIDA a ouvert deux comptes séquestres, dont le solde total se montait au 31 décembre 2016 à 55 605 USD.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2016, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 1 802,2 millions d'USD (2 047,6 millions d'USD en 2015), répartis comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
En espèces	260 394	325 582
Titres à revenu fixe	1 519 809	1 600 451
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	(5 256)	4 280
Dépôts à terme et autres effets bancaires	27 388	120 095
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	6 044	8 972
Total des liquidités et placements	1 808 379	2 059 380
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	15	360
Sommes à payer sur achats de titres	(6 160)	(12 103)
Total des placements	1 802 234	2 047 637

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2016, 381,8 millions d'USD au coût amorti (478,3 millions d'USD en 2015). Au 31 décembre 2016, la juste valeur des placements au coût amorti se montait à 383,3 millions d'USD (476,3 millions d'USD en 2015).

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

<i>Devise</i>	2016	2015
Renminbi chinois	27 825	-
Euro	791 705	874 920
Yen japonais	53 516	81 914
Livre sterling	120 749	167 259
Dollar des États-Unis	808 705	923 544
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 802 234	2 047 637

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Moins de 1 an	528 633	622 178
1 à 5 ans	887 417	770 001
5 à 10 ans	301 299	506 275
Plus de 10 ans	84 885	149 183
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 802 234	2 047 637

Au 31 décembre 2016, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 43 mois (55 mois en 2015).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

f) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent à court terme pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant dans les états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2016 et 2015. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6
2016

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	%	<i>En millions d'USD</i>	%
En espèces	6,8	91,3	-
Dépôts à terme	1,5	20,6	-
Obligations d'État multimarchés/ d'organismes	38,0	504,7	50,0
Obligations multimarchés	32,5	431,9	25,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	11,0	146,4	10,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	10,0	133,5	15,0
Total	100,0	1 328,4	100,0

Tableau 7
2015

<i>Classe d'actifs</i>	<i>Allocation</i>		<i>Politique de placement</i>
	%	<i>En millions d'USD</i>	%
Liquidités à court terme	3,7	56,0	6,3
Portefeuille stratégique multimarchés	14,0	212,6	15,3
Portefeuille d'actifs et de passifs	10,0	151,8	10,0
Obligations d'État multimarchés	24,1	364,4	32,4
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	16,3	246,9	9,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	17,4	263,2	18,0
Titres d'emprunt des marchés émergents	14,5	218,8	9,0
Total	100,0	1 513,7	100,0

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi).
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle (CVaR) mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

Tableau 8
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Indice sectoriel étendu équipondéré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Zéro
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Obligations d'État multimarchés	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an
Obligations multimarchés	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	Indice Barclays Capital pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres d'emprunt des marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

Les liquidités, le portefeuille stratégique multimarchés, le portefeuille de renminbis chinois et le portefeuille d'actifs et de passifs sont tous gérés en interne, et leur durée n'est pas plafonnée, exception faite de l'imposition d'une durée maximale pour les placements admissibles. La durée actuelle du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2016 et 2015 et les valeurs de référence

correspondantes sont indiquées au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2016 et 2015

Portefeuille	Portefeuille		Référence	
	2016	2015	2016	2015
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille stratégique multimarchés	1,9	2,1	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,1	-	s.o.	-
Portefeuille de renminbis chinois	0,1	-	s.o.	-
Portefeuille d'actifs et de passifs	1,6	4,3	s.o.	s.o.
Obligations d'État multimarchés	0,6	0,8	1,0	1,0
Obligations multimarchés	4,5	4,2	4,8	4,6
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	5,9	6,3	5,3	5,3
Titres d'emprunt des marchés émergents	6,0	6,6	6,6	6,5
Durée moyenne totale	2,8	3,5	3,0	2,9

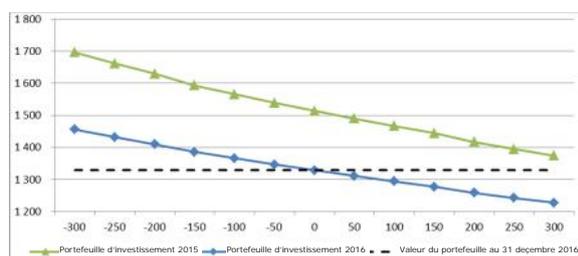
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Tableau 10
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2016		2015	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	128	1 456	183	1 697
-250	104	1 432	148	1 662
-200	81	1 410	116	1 630
-150	57	1 386	79	1 593
-100	37	1 366	52	1 566
-50	18	1 347	25	1 539
0	0	1 311	-	1 514
50	(18)	1 311	(24)	1 490
100	(35)	1 293	(47)	1 467
150	(51)	1 277	(69)	1 445
200	(70)	1 258	(97)	1 417
250	(86)	1 242	(119)	1 395
300	(102)	1 227	(140)	1 374

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2016, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 102 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 128 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 11 ci-dessous indique l'écart de suivi (tracking error) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi, qui correspond à l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 11
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Portefeuille	Erreurs de réplification maximales (pourcentage par an)
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.
Portefeuille d'actifs et de passifs	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	1,5
Portefeuille de renminbis chinois	1,5
Obligations d'État multimarchés	1,5
Obligations multimarchés	3,0
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	2,5
Titres d'emprunt des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2016, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,15% (contre 0,57% en 2015). Aucun écart de suivi maximal n'a été défini pour le portefeuille stratégique multimarchés ni pour le portefeuille d'actifs et de passifs.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la Politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du

portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la Politique de placement et des directives en la matière sont indiquées au tableau 12 ci-dessous.

Tableau 12
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la Politique de placement au 31 décembre 2016

Catégories d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's [S&P] 500, Moody's et Fitch)
Marché monétaire	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P), F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Titres à revenu fixe, nominaux ou indexés sur l'inflation	Valeur d'investissement
Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	Valeur d'investissement
Titres d'émetteurs supranationaux	Catégorie investissement
Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
Obligations d'entreprises	Catégorie investissement
Actions des marchés développés	Valeur d'investissement
Contrats de change à terme ^a	Note minimale des titres à court terme de la contrepartie: A-1 (S&P), F1 (Fitch) ou P-1 (Moody's)
Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés ^{a, b}	
Swaps de taux d'intérêt ^a	
Swaps de devises	
Échange d'actifs	
Swaps de défaut de crédit ^a	

^a Instruments dérivés à des fins de couverture uniquement.

^b Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Au 31 décembre 2016, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimum admissible au titre de l'Exposé de la Politique de placement et des directives relatives aux placements (tableau 13).

Tableau 13
Notes de crédit moyennes par classe d'actifs
(FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2016 et 2015

Portefeuille	Note de crédit moyenne ^a	
	2016	2015
Liquidités opérationnelles	P-1	P-1
Portefeuille stratégique multimarchés	Aa2	Aa2
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A2	Aa3
Portefeuille en renminbis chinois ^c	Dépôts à terme	-
Obligations d'État multimarchés	Aa1	Aaa
Obligations multimarchés	A1	A2
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres d'emprunt de marchés émergents	A3	A3

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2016 et 2015, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès de Standard & Poor's (S&P), Moody's ou Fitch.

^b Environ 20% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par Fitch.

^c La contrepartie des dépôts à terme du portefeuille en renminbis chinois est la Banque des règlements internationaux (BRI).

h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 14 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2016. Le renminbi chinois a été inclus dans le panier du DTS en octobre 2016.

Tableau 14
Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)
Au 31 décembre 2016

Groupe de monnaies	Montant net des actifs (%)	Coefficient de pondération dans le panier du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	44,91	43,34	1,57
Renminbi chinois	1,83	10,89	(9,06)
Euro	26,75	30,32	(3,57)
Yen japonais	9,95	7,58	2,37
Livre sterling	16,55	7,86	8,68
Total	100,0	100,0	0,0

Au 31 décembre 2016, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (ou apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif du FIDA aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15
Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)
Au 31 décembre 2016

Groupe de monnaies	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD en baisse de 10% (%)	USD en hausse de 10% (%)
Dollar des États-Unis	(2,6)	2,4
Renminbi chinois	0,5	(0,5)
Euro	1,4	(1,3)
Yen japonais	0,3	(0,3)
Livre sterling	0,4	(0,3)
Total	-	-

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) (2016-2018), prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2016 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 582,5 millions d'USD que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 328,3 millions d'USD.

j) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque année civile en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à plus long terme est réalisée dans le cadre de l'analyse du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	308 812	213 119
ASAP	169 931	202 696
Total	478 743	415 815
Ajustement sur la base de la juste valeur	(6 638)	(13 565)
Billets à ordre à encaisser	472 105	402 250
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	475 127	624 561
Contributions supplémentaires	319 855	331 044
ASAP	1 150	25 112
Total	796 132	980 717
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 320)	(10 933)
Contributions à recevoir	777 812	969 784
Instruments de contribution conditionnels	(65 248)	(5 912)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 184 669	1 366 120

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2016

Donateur	En milliers d'USD	
	Reconstitutions	Montant
États-Unis ^a	Septième	1 754
États-Unis ^a	Huitième	560
Brésil ^b	Neuvième	16 700
Ghana	Neuvième	140
Japon ^b	Neuvième	12 710
États-Unis ^a	Neuvième	18 000

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement ou dans lesquels la contribution

est soumise à ratification.

^b Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissement particulier.

b) Dixième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour FIDA9 et FIDA10 sont données à l'appendice H. FIDA10 est entrée en vigueur le 2 décembre 2015.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

e) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2016, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 65,2 millions d'USD (5,9 millions d'USD au 31 décembre 2015).

NOTE 6

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Solde en début d'exercice	168 446	168 448
(Diminution)/augmentation nette de la provision	(46 816)	-
Réévaluation	-	(2)
Solde en fin d'année	121 630	168 446
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	36 045	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 585	87 585
Total	121 630	168 446

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2016, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Contributions initiales		
Iran (République islamique d) [*]	29 358	29 358
Iraq	-	13 717
	29 358	43 075
Première reconstitution		
Iraq [*]	-	31 099
	-	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	36 045	80 861

* En 2016, le Conseil a approuvé la proposition de rééchelonnement des contributions dues par la République d'Iraq.

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Contributions initiales		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 175	83 175
Deuxième reconstitution		
Iraq	-	2 000
	-	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Total	85 585	87 585

NOTE 7

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Sommes à recevoir sur cessions de titres	15	360
Autres sommes à recevoir	20 800	14 447
Total	20 815	14 807

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8

IMMOBILISATIONS

	En milliers d'USD			31 déc. 2016
	1 ^{er} janv. 2016	Augmentation/ (diminution)	Réévaluation/ ajustement	
Coût				
Informatique - matériel	3 540	93		3 633
Informatique - logiciels	14 384	4 058		18 442
Véhicules	349	86		435
Mobilier et installations	419	79	(9)	489
Aménagement des locaux loués	1 090	147		1 237
Coût total	19 782	4 463	(9)	24 236
Dotation aux amortissements				
Informatique - matériel	(2 515)	(444)		(2 959)
Informatique - logiciels	(4 932)	(2 017)		(6 949)
Véhicules	(60)	(71)		(131)
Mobilier et installations	(344)	(13)	9	(348)
Aménagement des locaux loués	(904)	(40)		(944)
Total dotation aux amortissements	(8 755)	(2 585)	9	(11 331)
Immobilisations nette:	11 027	1 878		- 12 905

* Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9

PRÊTS

a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Solde en début d'exercice	35 518	58 156
(Diminution)/augmentation nette de la provision	25 868	(20 130)
Réévaluation	(1 827)	(2 508)
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	59 559	35 518
Ajustement sur la base de la juste valeur	(54 545)	(30 961)
Total	5 014	4 557

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux du Yémen et un prêt de la République populaire démocratique de Corée, qui sont dépréciés à hauteur des échéances impayées.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

Montants en DTS	2016	2015
République populaire démocratique de Corée	24 637	8 370
Somalie	17 299	17 299
Yémen	2 355	-
Total	44 291	25 669
Équivalent en USD	59 559	35 518
Ajustement sur la base de la juste valeur	(54 545)	(30 961)
Total	5 014	4 557

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2016 aurait été supérieur de 876 710 USD (650 159 USD en 2015).

c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA	6 377 221	6 270 436
Fonds fiduciaire espagnol	133 208	90 875
Total	6 510 429	6 361 311
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 192 146)	(1 196 156)
Total	5 318 283	5 165 155

Une ventilation plus détaillée est présentée dans le tableau 4:

Tableau 4

	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS et EUR (appendice I, tableau 1) [*]		
Prêts approuvés	11 828 772	11 605 710
Solde non décaissé	(3 323 099)	(3 333 550)
Remboursements	(2 316 600)	(2 202 679)
Intérêts/principal à recevoir	13 297	13 001
Encours des prêts en valeur nominale	6 202 370	6 082 482
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 127 486)	(1 127 016)
Encours des prêts	5 074 884	4 955 466

PSA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice I1)

Prêts approuvés	303 850	312 658
Remboursements	(129 487)	(125 274)
Intérêts/principal à recevoir	488	570
Encours des prêts	174 851	187 954
Ajustement sur la base de la juste valeur	(55 295)	(61 097)
Encours des prêts	119 556	126 857

Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD

Prêts approuvés	12 132 622	11 918 367
Solde non décaissé	(3 323 099)	(3 333 550)
Remboursements	(2 446 087)	(2 327 953)
Intérêts/principal à recevoir	13 785	13 571
Encours des prêts en valeur nominale	6 377 221	6 270 436
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 182 781)	(1 188 113)
Encours des prêts	5 194 440	5 082 323

* Ce solde comprend des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 5

Fonds fiduciaire espagnol – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en EUR

Prêts approuvés	308 194	314 413
Solde non décaissé	(170 689)	(225 409)
Remboursements	(4 519)	(1 293)
Intérêts/principal à recevoir	222	164
Encours des prêts en valeur nominale	133 208	90 875
Ajustement sur la base de la juste valeur	(9 365)	(8 043)
Encours des prêts	123 843	82 832

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 5 851,6 millions d'USD.

d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTe. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 87,5% (90,3% au 31 décembre 2015) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire assortis de taux qui ne sont pas susceptibles de varier chaque année. On trouvera une ventilation du portefeuille en fonction des conditions de prêt à l'appendice I, tableau 4, et à l'appendice I1, tableau 4.

f) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS
PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1
2016

<i>En millions d'USD</i>				
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
2016				
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	260			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		963		
Placements au coût amorti			258	
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		204		
Placements au coût amorti			117	
Encours des prêts				5 301
Total	260	1 167	375	5 301

Tableau 2
2015

<i>En millions d'USD</i>				
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Placements à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Placements au coût amorti</i>	<i>Prêts au coût amorti</i>
2015				
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	326			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		988		
Placements au coût amorti			399	
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		268		
Placements au coût amorti			137	
Encours des prêts				5 142
Total	326	1 255	467	5 142

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA
RÉDUCTION DE LA DETTE DES
PAYS PAUVRES TRÈS
ENDETTÉS (PPTE)

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 204 670 000 USD au cours de la période 1998-2016. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2017 et 2019 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2016 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 135 211 000 USD (145 181 000 USD en 2015, pour l'Érythrée, la Somalie et le Soudan). Le produit des placements du solde du fonds fiduciaire PPTE s'est élevé à 8 040 000 USD (8 008 000 USD en 2015).

b) Provision cumulée au titre de
l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Solde en début d'exercice	27 624	36 808
Nouveaux allègements approuvés	-	-
Variation de la provision	(5 207)	(7 685)
Variations de change	(4 732)	(1 499)
Solde en fin d'exercice	17 685	27 624
Ajustement sur la base de la juste valeur	(5 610)	(8 550)
Total	12 075	19 074

NOTE 12

MONTANTS À PAYER ET
PASSIF EXIGIBLE

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	6 160	12 103
Engagements au titre de l'AMACS	106 484	80 035
Autres sommes à payer et engagements exigibles	78 625	70 280
Total	191 269	162 418

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 129 533 553 USD (103 047 000 USD en 2015) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Total	309 523	429 705
Ajustement sur la base de la juste valeur	(10 486)	(16 596)
Recettes reportées	299 037	413 109

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
FIDA	80 521	68 057
Fonds supplémentaires	293 412	264 218
ASAP	164 496	124 420
Solde en fin d'année	539 429	456 695
Ajustement sur la base de la juste valeur	(10 818)	(7 177)
Dons non décaissés	527 854	449 518

NOTE 15**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
FIDA	263 690	162 948
Fonds fiduciaire espagnol	285 670	311 153
Total du passif lié à l'emprunt	549 360	474 101

NOTE 16**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>Dollars des États-Unis</i>
2016	1,34472
2015	1,38370
2014	1,44582

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
FIDA	(169 541)	(274 680)
Autres entités	6 489	(15 218)
Total des variations sur l'année	(163 052)	(289 898)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	154 271	444 169
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(33 218)	(77 284)
Montants nets à recevoir/à payer	42 812	13 806
Encours des prêts et des dons	(140 820)	(209 183)
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	(42 005)	(33 609)
Contributions des États membres	10 182	16 372
Total des variations sur l'année	(163 052)	(289 898)
Solde de clôture au 31 décembre	(8 781)	154 271

NOTE 17**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2016, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 0,8 milliard d'USD (1,1 milliard d'USD en 2015), ce qui représente 59% du total des liquidités et placements (72% en 2015).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS:

i) Contrats à terme standardisés

Tableau 1

	<i>31 décembre</i>	
	2016	2015
Nombre de contrats en cours:		
Achat	402	352
Vente	(986)	(1 436)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	(38)	884
Échéances (en jours)	67 à 627	68 à 993

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2016, les contrats à terme affichaient une perte latente de 2,2 millions d'USD (gain de 3,8 millions d'USD en 2015). À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 6 et 75 jours (entre 7 et 77 jours au 31 décembre 2015).

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 48,8 millions d'USD (produit brut de 2,7 millions d'USD en 2015).

Tableau 2
2016

	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	24 736	5 148	29 884
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(6 988)	-	(6 988)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	11 815	11	11 826
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	14 705	(612)	14 093
Total	44 268	4 547	48 815

Tableau 3
2015

	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	28 753	6 137	34 890
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 728)	-	(1 728)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(5 868)	(519)	(6 387)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(24 057)	(29)	(24 086)
Total	(2 900)	5 589	2 689

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 4

	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA	46 002	852
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	1 923	545
Fonds fiduciaire PPTE	33	4
Fonds fiduciaire espagnol	812	1 258
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	262	197
ASAP	719	351
Fonds supplémentaires	320	152
À déduire: recettes reportées/reclassées	(1 256)	(670)
Total	48 815	2 689

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2016 s'est établi à 2,91% net de charges (rendement négatif de 0,06% net de charges en 2015).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2016	2015
Remboursement du gouvernement hôte	7 704	7 923
Recettes provenant d'autres sources	3 057	28
Total	10 761	7 951

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA	5 659	2 661
ASAP	60 487	81 148
Fonds supplémentaires	118 377	100 970
Total	184 523	184 779

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2016	2015
FIDA	156 186	157 628
Autres entités	9 078	9 630
Total	165 264	167 258

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et

l'AMACS géré par la FAO.

En 2016, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	288	195	484
APO/SPO *	14	-	14
Autres	20	8	28
Fonds programmatiques	8	2	10
Total 2016	330	205	535
Total 2015	317	208	525

Personnel extérieur

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2015. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,16% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2016 s'est élevé à 10 846 355 USD (10 490 112 USD en 2015).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2016, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation, 2,5%; rendement des placements, 3,5%; augmentations de salaires prévues, 3,0%; augmentation des frais médicaux, 5,0%; inflation, 2,5%; et taux de change, 1,04 USD pour 1 EUR. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2016 était de 106 483 000 USD. Les états financiers des exercices 2016 et 2015 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2016	2015
Passif (correspondant à des prestations antérieures)	(106 483)	(80 035)
Actifs du plan	69 223	62 722
Excédent/(déficit)	(37 260)	(17 313)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture – excédent/(déficit)	(17 313)	(29 081)
Contributions versées	6 122	-
Charges d'intérêts	(570)	(820)
Coût actuel des prestations	(3 705)	(4 468)
Gain/(perte) actuariel	(22 173)	21 188
Intérêts sur soldes	1 745	435
Variations de change	(1 366)	(4 567)
Solde de clôture – excédent/(déficit)	(37 260)	(17 313)
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(80 035)	(95 935)
Charges d'intérêts	(570)	(820)
Coût actuel des prestations	(3 705)	(4 468)
Gain/(perte) actuariel	(22 173)	21 188
Provision au 31 décembre	(106 483)	(80 035)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	62 722	66 854
Contributions versées	6 122	-
Intérêts sur soldes	1 745	435
Variations de change	(1 366)	(4 567)
Total des actifs au 31 décembre	69 223	62 722

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2016, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 4 275 001 USD (5 289 000 USD en 2015).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2016, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 69 223 000 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2016 s'élève à 69 223 000 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2016:

Tableau 2

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
5,0% au lieu de 4,0%	28,2
3,0% au lieu de 4,0%	(22,3)

NOTE 22

DÉPENSES AU TITRE DES DONS

Les dons consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Dons du FIDA	55 020	44 840
Fonds supplémentaires	107 680	89 186
ASAP	60 487	79 768
Total	223 187	213 794

NOTE 23

DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous:

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Dépenses au titre du CSD	123 892	125 586
Total	123 892	125 586

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Frais de gestion des placements	1 696	2 048
Autres charges	920	605
Total	2 616	2 653

NOTE 25

AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Encours des prêts	4 011	42 638
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	23 585	(22 808)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(2 940)	(2 573)
Encours net des prêts	24 656	17 257

Billets à ordre à encaisser	6 927	4 738
Contributions à recevoir	(7 386)	(6 111)
Contributions	6 568	6 026
Dons non décaissés	3 398	1 965
Recettes reportées	(6 110)	(4 192)
Variations de change	(32 378)	(50 785)
Total	(4 324)	(31 102)

NOTE 26

DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux PPTE remplissant les conditions requises au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 27

INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
ILC	855	887
Total	855	887

NOTE 28

ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS

a) Éléments de passif éventuels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 740,0 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (780,4 millions d'USD en 2015). En particulier, au 31 décembre 2016, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 561,0 millions d'USD (562,9 millions d'USD en 2015), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 179,0 millions d'USD (217,4 millions d'USD en 2015).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2016, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 65,2 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une

décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation des principes qui le sous-tendent. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 805,9 millions d'USD au 31 décembre 2016 (682,1 millions d'USD au 31 décembre 2016).

NOTE 29

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2016. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président et les vice-présidents adjoints qui ont l'attribution et le pouvoir de planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la

haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2016	2015
Traitements et indemnités	1 756	1 864
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	260	280
Total	2 017	2 144
Total charges à payer	538	787

NOTE 31

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis par la direction et transmis au Comité d'audit pour examen en avril 2017, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2017. Les états financiers consolidés de l'exercice 2016 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2018. Les états financiers consolidés de l'exercice 2015 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarantième session, en février 2017.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2016^a
(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	74	-	74
Angola	-	-	7	-	7
Australie ^b	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	42	-	42
Belgique	10 214	1 960	146 411	-	158 585
Canada	11 012	-	8 472	-	19 484
Chine	-	-	302	-	302
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	21 564	4 888	3 946	-	30 398
Estonie	-	-	190	-	190
Finlande	2 834	5 071	6 933	-	14 838
France	1 032	1 131	8 680	-	10 843
Allemagne	46	7 421	8 139	-	15 606
Ghana	-	-	74	-	74
Grèce	-	-	74	-	74
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	4 076	-	10 678
Italie	31 503	6 486	29 130	-	67 119
Japon	3 792	2 026	4 131	-	9 949
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	116	-	116
Liban	-	-	82	-	82
Luxembourg	2 112	-	2 984	-	5 096
Malaisie	-	-	28	-	28
Mauritanie	-	-	50	-	50
Maroc	-	-	92	-	92
Pays-Bas	107 408	7 873	11 856	-	127 137
Nouvelle-Zélande	730	-	80	-	810
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	20 669	2 604	6 116	-	29 389
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Portugal	142	-	714	-	856
Qatar	-	-	105	-	105
République de Corée	5 027	5 064	103	-	10 194
Arabie saoudite	3 300	-	106	-	3 406
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Espagne	11 958	-	6 076	-	18 034
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Suède	9 114	2 773	15 901	-	27 788
Suisse	8 498	1 191	17 682	-	27 371
Turquie	-	-	47	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
États-Unis	-	322	86	-	408
Total	282 107	48 810	301 363	-	632 280

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

États non membres et autres sources**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2016 ***
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 096		3 896
Fonds arabe de développement économique et social	2983		-		2983
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-		501		501
Banque arabe	-		25		25
Programme du Golfe pour le développement	299		-		299
Fondation Bill et Melinda Gates	-		1 760		1 760
Programme manioc	-		69		69
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, Secrétariat, Genève	-		998		998
Congressional Hunger Center	-		183		183
Coopernic	-		3 164		3 164
Commission européenne	814		513 201		514 015
FAO	14		2 138		2 152
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	124 000		6 515		130 515
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-		92 910		92 910
Fédération nationale des coopératives agricoles	-		-		-
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	-		-		-
Fonds de l'OPEP pour le développement international	1 698		-		1 698
Autre	386		2 536		2 922
Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)	382		240		622
Programme des Nations Unies pour le développement	467		933		1 400
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78		145		223
ONU	3 017				3 017
Banque mondiale	1 357		527	138 855	140 739
Total États non membres et autres sources	138 295		626 941	138 855	904 091
Total 2016	420 402	48 810	928 304	138 855	1 536 371
Total 2015	390 919	46 928	903 809	104 155	1 445 811

* Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2016

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Autres contributions complémentaires	
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	<u>12 002</u>
	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire dans le cadre des reconstitutions	<u>80 002</u>
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution	289 836
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Canada	7 457
Allemagne	13 712
Fédération de Russie	3 000
États-Unis	<u>12 000</u>
Sous-total	36 169
Total contributions complémentaires 2016	484 484
Total contributions complémentaires 2015	471 532

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)	19 679
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale	<u>215 618</u>
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2016	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2015	282 417

Contributions reçues en 2016

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Canada	CAD	4 700	3 555
Danemark	DKK	37 831	6 206
Commission européenne	EUR	11 800	12 446
Département flamand des affaires étrangères	EUR	1 000	1 103
FAO	EUR	374	394
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	9 136	9 136
Italie	EUR	3 500	3 692
Japon	USD	2 100	2 100
Pays-Bas	USD	1 417	1 417
République de Corée	USD	1 150	1 150
Banque mondiale	USD	15 085	15 085
Sous-total			56 284
Pour les cadres associés			
Finlande	USD	150	150
Allemagne	USD	279	279
Italie	USD	217	217
Pays-Bas	USD	773	773
Suisse	USD	470	470
Sous-total			1 889
Contributions supplémentaires			
Estonie	EUR	45	47
Commission européenne	EUR	33 030	34 896
FAO	USD	173	173
France		1 000	1 077
Allemagne	EUR	650	686
Irlande	EUR	1 000	1 055
Luxembourg	EUR	500	527
Pays-Bas	USD	3 000	3 000
République de Corée	KRW	1 000 000	835
Suisse	EUR	240	253
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	318	318
Programme des Nations Unies pour l'évaluation	USD	20	20
Sous-total			42 887
Total général			101 060

Fonds non dépensés en 2016 et 2015

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires –montants non décaissés des États membres et non membres
 (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Belgique	-	-	1 797	1 797
Canada	-	3 551	3 426	6 977
Chine	-	-	121	121
Danemark	244	3 892	130	4 266
Estonie	-	-	111	111
Finlande	168	-	1	169
France	-	-	174	174
Allemagne	317	-	1 295	1 612
Inde	-	-	613	613
Italie	291	1 314	4 711	6 316
Japon	-	2 000	-	2 000
Liban	-	-	82	82
Luxembourg	-	127	709	836
Malaisie	-	-	13	13
Pays-Bas	472	1 832	34	2 338
Nouvelle-Zélande	-	580	40	620
Norvège	15	-	66	81
République de Corée	97	1 921	1	2 019
Arabie saoudite	-	450	-	450
Espagne	-	383	1 191	1 574
Suède	-	-	1 998	1 998
Suisse	420	-	531	951
Royaume-Uni	-	142	385	527
Total États membres	2 024	16 192	17 429	35 645

Tableau 2

État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres

(en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fondation Bill et Melinda Gates		-	130	130
Commission européenne		-	40 682	40 682
FAO		-	51	51
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire		19 847	2 842	22 689
Fonds pour les pays les moins avancés		-	11 172	11 172
Autre		3	309	312
Plateforme pour la gestion des risques agricoles		-	1 828	1 828
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines – phase principale			4 202	4 202
Mécanisme d'assistance technique		-	496	496
Fonds d'équipement des Nations Unies		23	4	27
Programme des Nations Unies pour le développement		-	325	325
Banque mondiale		6	11	17
Total – États non membres		19 879	62 052	81 931
Total général	2 024	36 071	79 481	117 576

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2016</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2016</i>	<i>Reçus des donateurs</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2016</i>
Arménie	4 011	3 948		(3 938)	10
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	4 823	61		(60)	1
Brésil	5 931				
Burkina Faso	9 355	11	7 269	(10)	7 270
Chine	4 895				
Comores	945		(55)	55	
Équateur	2 783	1 720	(1 720)		
Érythrée	4 477				
Éthiopie	4 750				
Gambie	96				
Supplément mondial pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	457				
Indonésie	4 867	2	4 767		4 769
Jordanie	7 886	15			15
Kenya	12 039	46	7 202	(7 246)	2
Malaisie	200		200	(159)	41
Malawi	183	33		(12)	21
Mali	4 796	1 519	(1 519)		
Mauritanie	4 350	14			14
MENARID* - suivi-évaluation	705				
Mexique	5 100				
Maroc	330				
Niger	12 032	57	7 636	(12)	7 681
Panama	150		(1 428)	1 428	
Pérou	7 255	7 075	(1 720)	(5 355)	
Sao Tomé-et-Principe	2 501				
Sénégal	3 690	25	3 610	(4)	3 631
Sri Lanka	7 270				
Soudan	3 750	2			2
Swaziland	9 205	15	7 016	168	7 199
Tunisie	5 350				
République-Unie de Tanzanie	183	53		(49)	4
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	19			19
Viet Nam	755				
Total	138 855	11 175	34 698	(15 194)	30 679

* Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et le gestionnaire du FEM, le MENARID.

États récapitulatifs du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1

État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne au 31 décembre 2016
(Montants exprimés en milliers)

États membres	Monnaie locale	Équivalent en USD			Total des versements reçus
		Annonces de contribution ^a	Versement billets à ordre ^b	Versement liquidités ^b	
Contributions complémentaires					
Belgique	EUR 6 000	8 584		7 855	
Canada	CAD 19 849	20 347		19 879	
Finlande	EUR 5 000	7 153		6 833	
Pays-Bas	EUR 40 000	57 225		48 581	
Norvège	NOK 63 000	11 580		8 981	
Suède	SEK 30 000	4 729		4 471	
Suisse	CHF 10 000	11 844		10 949	
Royaume-Uni	GBP 147 523	239 176	182 287		
Sous-total		360 638	182 287	107 549	289 836
Fonds supplémentaires					
Département flamand des affaires étrangères	EUR 2 000	2 486		2 331	
République de Corée	USD 3 000	3 000		1 850	
Total		366 124	182 287	111 730	294 017

^a Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.

^b Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
(montants exprimés en milliers)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2016</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2016</i>
Dons en USD					
République de Moldova	5 000	-	-	-	5 000
Dons en DTS					
Bangladesh	9 900	9 900	-	7 565	-
Bénin	3 220	-	-	-	3 220
Bhoutan	3 580	3 580	582	2 998	-
Burundi	3 510	3 510	566	2 944	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	152	5 335	-
Cambodge	10 150	10 150	-	8 479	-
Cabo Verde	2 900	-	-	-	2 900
Tchad	3 240	3 240	125	2 905	-
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	-	4 106	-
Djibouti	4 000	4 000	291	3 350	-
Équateur	2 850	-	-	-	2 850
Égypte	3 380	3 380	23	2 963	-
El Salvador	3 560	-	-	-	3 560
Éthiopie	7 870	-	-	-	7 870
Gambie	3 570	3 570	571	2 999	-
Ghana	6 500	6 500	13	5 909	-
Kenya	7 100	-	-	-	7 100
Kirghizistan	6 500	6 500	459	5 759	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	382	3 168	-
Lesotho	4 610	-	-	-	4 610
Libéria	3 280	-	-	-	3 280
Madagascar	4 200	4 200	583	3 617	-
Malawi	5 150	-	-	-	5 150
Mali	6 500	6 500	1 289	3 842	-
Mauritanie	4 300	-	-	-	4 300
Maroc	1 295	-	-	-	1 295
Mozambique	3 260	3 260	923	1 994	-
Népal	9 710	9 710	698	9 002	-
Nicaragua	5 310	5 310	377	4 386	-
Niger	9 250	9 250	987	8 263	-
Nigéria	9 800	9 800	91	9 709	-
Paraguay	3 650	-	-	-	3 650
Rwanda	4 510	4 510	850	4 248	-
Soudan	6 880	4 730	481	2 985	2 150
Tadjikistan	3 600	3 600	-	3 600	-
Ouganda	6 770	6 770	710	6 060	-
République-Unie de Tanzanie	7 120	-	-	-	7 120
Viet Nam	7 820	7 820	853	6 141	-
Yémen	6 630	-	-	-	6 630
Total en DTS	210 045	144 360	11 006	122 327	65 685
Équivalent en USD	282 452	194 124	14 800	164 496	88 328
Total des dons en USD	287 452	194 124	14 800	164 496	93 328

Note: À titre de comparaison, au 31 décembre 2015, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables (126,9 millions d'USD).



Investir dans les populations rurales

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'un système d'audit adéquats au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise le processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse en ce sens une recommandation au Conseil d'administration, pour approbation. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau du contrôle interne de l'information financière. Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut changer selon les circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour les états financiers présentés conformément aux normes IFRS au 31 décembre 2016. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Sur la base des travaux effectués, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2016 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers de 2016. Le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, Deloitte & Touche SpA, a procédé à la vérification des états financiers et publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze
Président

Mikio Kashiwagi
Vice-Président adjoint, a. i.
Responsable financier principal et
Contrôleur en chef

Advit Nath
Directeur et
Contrôleur

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2016, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2016", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en terme d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
 Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
 Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourrait raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

Deloitte & Touche S.p.A.

Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 2 mars, 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2016, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013), . Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de principe de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 revised) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013).

Deloitte & Touche S.p.A.

Enrico Pietrarelli
Associé

Rome, le 2 mars 2017

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

(Aux 31 décembre 2016 et 2015)

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2016	2015	2016	2015
Liquidités et avoirs en banque	4	94 373	131 299	70 181	94 890
Investissements	4	1 240 173	1 393 862	922 255	1 007 344
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	308 812	213 119	229 648	154 021
Contributions à recevoir	5	475 127	624 561	353 328	451 370
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(186 878)	(174 357)	(138 972)	(126 009)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		597 061	663 323	444 004	479 382
Autres sommes à recevoir		139 752	151 089	103 926	109 192
Immobilisations		12 905	11 027	9 597	7 969
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 c)/I	6 377 221	6 270 436	4 742 420	4 531 645
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 a)	(59 559)	(35 517)	(44 291)	(25 669)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(17 685)	(27 624)	(13 151)	(19 964)
Encours net des prêts		6 299 977	6 207 294	4 684 998	4 486 012
Total actifs		8 384 241	8 557 893	6 234 941	6 184 789

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2016	2015	2016	2015
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		186 417	171 319	136 631	123 812
Dons non décaissés	14	80 521	68 057	59 879	49 185
Recettes reportées		86 583	73 225	64 386	52 920
Passif lié à l'emprunt	15	263 690	162 948	196 093	117 762
Total passif		617 211	475 579	456 989	343 679
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		8 043 135	7 884 776	7 436 207	7 309 220
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions	H	8 063 484	7 905 125	7 451 426	7 324 439
Réserve générale		95 000	95 000	70 647	68 657
Bénéfices non distribués		(391 454)	82 219	(1 746 121)	(1 551 986)
Total des fonds propres		7 767 030	8 082 344	5 775 952	5 841 110
Total passif et fonds propres		8 384 241	8 557 893	6 234 941	6 184 789

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

États des contributions

Tableau 1
État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2016	2015
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 050	963 050
Neuvième reconstitution	978 411	976 894
Dixième reconstitution	760 072	590 197
Total FIDA	7 880 886	7 709 493
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	8 252 466	8 081 074
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	289 836	302 854
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	36 169	10 199
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	484 484	471 532
Autre		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	262 738
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	420 404	390 919
Programme de cadres associés	48 811	46 928
Autres fonds supplémentaires	928 301	903 809
FEM	138 855	104 155
Fonds supplémentaires ASAP	4 181	1 976
Total contributions supplémentaires	1 540 552	1 447 787
Total contributions	10 680 801	10 326 867
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	8 252 466	8 081 074
Moins provisions	(121 630)	(168 446)
Moins instruments de contribution conditionnels	(65 248)	(5 912)
Moins compensation au titre du CSD	(2 104)	(1 591)
Total net des contributions aux reconstitutions	8 063 484	7 905 125
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(14 472)	(7 903)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	8 049 012	7 897 222

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2
Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a
 (Au 31 décembre 2016)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
Afghanistan							
Albanie	60						
Algérie	72 430	USD	10 000	10 000	3 333		3 333
Angola	4 260						
Argentine	19 000						
Arménie	45	USD	10	10	10		10
Australie ^b	37 247						
Autriche	90 172	EUR	16 000	17 173	5 923	11 250	17 173
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	5 606						
Barbade	10						
Belgique	149 694						
Belize	205						
Bénin	429						
Bhoutan	195	USD	30	30	10		10
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	215						
Botswana	740						
Brésil ^c	81 996						
Burkina Faso	484	USD	125	125	40		40
Burundi	100	USD	10	10	10		10
Cabo Verde	46	USD					
Cambodge	1 050	USD	315	315	315		315
Cameroun	3 064	USD					
Canada	350 281	CAD	75 000	56 596	37 954		37 954
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine	105 839	USD	60 000	60 000	20 000		20 000
Colombie	1 040						
Comores ^d	31						
Congo	818						
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 629	USD	6	6	6		6
Cuba	9	EUR	44	48	48		48
Chypre	312	USD	60	60	20		20
République populaire démocratique de Corée	800						
République démocratique du Congo	1 870						
Danemark	152 614						
Djibouti	31	USD	6	6	6		6
Dominique	51						
République dominicaine	88						
Timor-Leste		USD	100	100	100		100
Équateur	1 241						
Égypte	23 409						
El Salvador	100						
Érythrée	70	USD	30	30	30		30
Estonie	59						
Éthiopie	291	USD	40	40	40		40
Fidji	300						
Finlande	71 895	EUR	13 000	13 858	4 893		4 893

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	329 774	EUR	35 000	37 565	13 095		13 095
Gabon	3 724						
Gambie	90	USD	30	30	30		30
Géorgie		USD	30	30	30		30
Allemagne	461 976	EUR	52 389	55 752	17 072	19 340	36 412
Ghana ^c	2 466						
Grèce	4 196						
Grenade	75						
Guatemala	1 043	USD	500	500	125		125
Guinée	490	USD	85	85	85		85
Guinée-Bissau	30						
Guyana	1 836	USD	480	480	480		480
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	135 497	USD	37 000	37 000	25 000		25 000
Indonésie	61 959						
Iran (République islamique d) ^d	128 750						
Iraq ^d	56 099						
Irlande	31 221	EUR	2 000	2 147	2 147		2 147
Israël	451	EUR	5	5	5		5
Italie	418 302						
Jamaïque	326						
Japon ^c	487 680	JPY	5 903 108	50 612		50 612	50 612
Jordanie	1 040						
Kazakhstan	20	USD	20	20	20		20
Kenya	5 190	USD	500	500	165		165
Kiribati	19	AUD	10	7	7		7
Koweït	188 041	USD	15 000	15 000		15 000	15 000
République démocratique populaire lao	357	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	589						
Libéria	64	USD	57	57	57		57
Libye ^d	52 000						
Luxembourg	7 634	EUR	1 800	1 941	676		676
Madagascar	624						
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	51	USD	50	50	50		50
Mali	379	USD	127	127	127		127
Malte	55						
Mauritanie	135	USD	49	49	49		49
Maurice	280	USD	5	5	5		5
Mexique	38 131	USD	5 000	5 000	1 667		1 667
Micronésie		USD	1	1	1		1
Mongolie	15						
Maroc	7 944	USD	1	1	1		1

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA10					Total
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	
Mozambique	570						
Myanmar	255	USD	5	5	5		5
Namibie	360						
Népal	270	USD	75	75	75		75
Pays-Bas	419 656	USD	75 221	75 221	25 221	50 000	75 221
Nouvelle-Zélande	11 579	NZD	4 500	3 080	988		988
Nicaragua	319	USD	50	50	50		50
Niger	275	EUR	91	101	101		101
Nigéria	128 959						
Norvège	265 008	NOK	315 000	36 650	12 254		12 254
Oman	350						
Pakistan	30 934						
Panama	249						
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170						
Paraguay	1 356	USD	200	200	200		200
Pérou	1 635	USD	360	360	160		160
Philippines	2 178						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République de Corée	26 139	USD	8 000	8 000	2 270		2 270
République de Moldova	75						
Roumanie	250						
Fédération de Russie	6 000	USD	6 000	6 000	2 000		2 000
Rwanda	271	USD	50	50	50		50
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Sainte-Lucie	22						
Samoa	50						
Sao Tomé-et-Principe	10						
Arabie saoudite	432 778	USD	23 000	23 000		23 000	23 000
Sénégal	754	EUR	34	43	43		43
Seychelles	70						
Sierra Leone	37						
Îles Salomon	10						
Somalie	10						
Afrique du Sud	1 913						
Soudan du Sud	10						
Espagne	101 664						
Sri Lanka	9 887	USD	335	335	335		335
Soudan	1 372	EUR	237	237	237		237
Swaziland	293						
Suède	320 597	SEK	270 000	30 593	8 578	22 015	30 593
Suisse	170 445	CHF	45 086	45 094	15 576		15 576
République arabe syrienne	1 817						
Tadjikistan ^a	2						
Thaïlande	1 500						
Togo	133	USD	33	33	33		33
Tonga	55						
Tunisie	4 528	USD	273	273	273		273
Turquie	18 636	USD	1 000	1 000	1 000		1 000
Ouganda	430						
Émirats arabes unis	54 180	USD	3 000	3 000	900		900
Royaume-Uni	353 652	GBP	57 077	70 528		23 508	23 508
République-Unie de Tanzanie	564	USD	108	108	108		108

	<i>Reconstitutions au titre de FIDA9 (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>FIDA10</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Versements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>En espèces</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
<i>États membres</i>							
États-Unis ^c	881 674	USD	90 000	90 000	18 000	12 000	30 000
Uruguay	725						
Ouzbékistan	25	USD	5	5	5		5
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258						
Viet Nam	2 703	USD	600	600	200		200
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie	594						
Zimbabwe	2 103						
Total des contributions au 31 décembre 2016	7 120 813			760 072	222 354	226 725	449 079
Pour 2015	7 119 296			590 197	25 876	47 536	73 412

^a Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^c Voir note 5 a).

^d Voir notes 6 a) et 6 b).

Tableau 3
Programme spécial pour l'Afrique: État des contributions
 (Au 31 décembre 2016)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD			15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD			250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2016			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2015			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2016
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Versements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
FIDA6				
États-Unis		459		459
Total FIDA6		459		459
FIDA7				
États-Unis		1 471		1 471
Total FIDA7		1 471		1 471
FIDA8				
Brésil				8 743
Total FIDA8				8 743
FIDA9				
Bosnie-Herzégovine			50	
Botswana			45	
Chypre			40	
Fidji			25	
Indonésie			4 000	
Japon				13 335
États-Unis				18 000
Total FIDA9			4 160	31 335
FIDA10				
Algérie	10 000		3 333	
Arménie			5	
Autriche	17 319	18 015		5 926
Bhoutan	30		10	
Burkina Faso			40	
Canada			28 448	
Chine			20 000	
Chypre			20	
Éthiopie			40	
Érythrée			30	
Finlande			4 894	
France			13 102	
Gambie			30	
Allemagne		19 665	17 077	
Guinée	85		45	
Guyana			240	
Inde			12 000	
Irlande			2 147	
Israël			5	
Japon		29 382		
Kazakhstan			10	
Kenya			146	
Kiribati			7	
Koweït		15 000		
Libéria			32	
Luxembourg	2 006		676	
Maldives			35	
Mali			127	
Maurice			5	
Myanmar			5	
Pays-Bas		75 000	221	25 000
Nouvelle-Zélande	2 993		988	
Niger			101	
Norvège			12 254	
Paraguay			200	

Pérou	360		160	
République de Corée	8 000		2 270	
Fédération de Russie			2 000	
Sri Lanka			334	
Suède	31 585	31 585		8 594
Suisse			15 580	
Tunisie			273	
Turquie			1 000	
Émirats arabes unis			900	
Royaume-Uni		23 575		
États-Unis	90 000	30 000		18 000
Ouzbékistan			5	
Viet Nam			200	
Total FIDA10	162 378	242 222	138 995	57 520
Total général	162 378	244 151	143 155	99 528

^a Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (150 USD) n'apparaît pas.

^b Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^c Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

Tableau 1
État de l'encours des prêts
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (En milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Argentine	12 300	-	12 300	-	-
Bangladesh	30 000	30 000	-	21 000	9000
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 402	601
Cambodge	36 300	-	36 300	-	-
Djibouti	5 770	-	5 770	-	-
Équateur	25 660	-	25 660	-	-
El Salvador	13 890	-	13 890	-	-
Guyana	7 960	-	7 960	-	-
Haïti	3 500	3 500	-	2 494	1 006
Inde	75 500	-	75 500	-	-
Nicaragua	20 504	-	20 504	-	-
Népal	11 538	11 538	-	8 082	3 456
Philippines	10 350	-	10 350	-	-
République de Moldova	18 200	-	18 200	-	-
Sri Lanka	12 000	12 000	-	8 700	3 300
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	6 761	2 728
Viet Nam	42 500	-	42 500	-	-
Sous-total USD^a	337 464	68 530	268 934	48 439	20 091
Prêts en EUR					
Argentine	22 680	-	22 680	-	-
Bosnie-Herzégovine	11 120	-	11 120	-	-
Chine	73 100	11 000	62 100	-	11 000
Cuba	10 900	-	10 900	-	-
Équateur	14 250	-	14 250	-	-
Égypte	50 250	3 462	46 788	-	3 462
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Fidji	3 100	100	3 000	-	100
Indonésie	93 150	-	93 150	-	-
Maroc	40 610	-	40 610	-	-
Mexique	5 870	-	5 870	-	-
Paraguay	15 800	-	15 800	-	-
Philippines	50 110	7 403	42 707	-	7 403
Swaziland	8 550	-	8 550	-	-
Tunisie	21 600	-	21 600	-	-
Turquie	15 950	-	15 950	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	6 810	-	6 810	-	-
Sous-total EUR	454 700	21 965	432 735	-	21 965
Équivalent en USD^a	479 595	23 168	456 427	-	23 168
Prêts en DTS^a					
Albanie	34 976	34 526	450	8 640	25 886
Angola	24 400	17 207	7 194	3 977	13 230
Argentine	31 343	29 581	1 762	14 607	14 974
Arménie	61 430	55 136	6 294	7 880	47 256
Azerbaïdjan	44 905	41 616	3 290	4 056	37 560
Bangladesh	443 346	366 629	76 717	89 805	276 824
Belize	3 067	2 749	318	1 701	1 048
Bénin	100 357	75 717	24 640	25 991	49 726
Bhoutan	38 496	33 315	5 181	7 747	25 568
Bolivie (État plurinational de)	72 570	53 677	18 894	15 995	37 682
Bosnie-Herzégovine	48 251	39 537	8 714	8 022	31 515
Botswana	2 600	636	1 964	260	376
Brésil	142 150	58 501	83 648	28 549	29 952
Burkina Faso	88 255	73 898	14 357	17 499	56 399
Burundi	40 859	40 859	-	14 877	25 982
Cabo Verde	20 191	15 821	4 371	3 477	12 344
Cambodge	62 954	43 080	19 874	4 832	38 248
Cameroun	67 260	51 298	15 962	9 095	42 203
République centrafricaine	26 494	25 653	842	10 817	14 836
Tchad	18 139	17 977	162	2 273	15 704
Chine	519 795	470 768	49 028	114 154	356 614
Colombie	32 024	16 216	15 807	4 357	11 859

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Comores	4 182	4 182	-	1 875	2307
Congo	23 092	14 593	8 498	580	14 013
Côte d'Ivoire	27 645	17 089	10 555	4 756	12 333
Cuba	20 838	15 308	5 530	7 660	7 648
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 538	39 958
République démocratique du Congo	51 793	38 270	13 522	12 592	25 678
Djibouti	7 146	5 194	1 952	1 325	3 869
Dominique	1 146	1 146	-	747	399
République dominicaine	27 444	23 538	3 906	9 493	14 045
Équateur	37 376	32 595	4 781	11 192	21 403
Égypte	197 593	142 522	55 071	59 391	83 131
El Salvador	68 418	64 428	3 990	27 242	37 186
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 851	943
Érythrée	23 92	23 892	-	4 414	19 478
Éthiopie	327 188	218 506	108 682	41 484	177 022
Gabon	3 800	3 476	325	1 269	2 207
Gambie	34 239	29 162	5 077	9 232	19 930
Géorgie	30 678	23 388	7 290	3 378	20 010
Ghana	154 237	121 708	32 528	26 321	95 387
Grenade	4 400	3 771	628	2 087	1 684
Guatemala	42 686	28 563	14 123	23 712	4 851
Guinée-Bissau	8 487	5 208	3 279	3 083	2 125
Guinée	64 160	64 160	-	21 808	42 352
Guyana	8 522	8 522	-	2 254	6 268
Haïti	60 221	58 236	1 986	19 137	39 099
Honduras	89 239	71 130	18 109	18 718	52 412
Inde	624 269	432 451	191 818	148 467	283 984
Indonésie ^b	160 774	144 854	15 920	25 280	119 574
Jordanie	24 257	17 143	7 114	10 963	6 180
Kenya	173 748	94 424	79 324	12 855	81 569
Kirghizistan	30 187	11 157	19 030	2 269	8 888
République démocratique populaire lao	55 763	48 463	7 300	12 858	35 605
Liban	6 429	4 861	1 568	4 019	842
Lesotho	30 606	25 998	4 608	6 941	19 057
Libéria	29 360	14 199	15 161	2 133	12 066
Madagascar ^b	175 945	118 016	57 929	24 872	93 144
Malawi ^b	103 281	75 596	27 685	25 324	50 272
Maldives	10 843	10 476	367	2 742	7 734
Mali	124 630	99 414	25 216	27 194	72 220
Mauritanie	49 971	46 441	3 530	12 210	34 231
Maurice	8 527	8 527	-	6 791	1 736
Mexique	48 232	37 399	10 833	23 906	13 493
Mongolie	27 169	19 386	7 783	2 335	17 051
Maroc	77 353	46 094	31 258	31 241	14 853
Mozambique	144 058	119 620	24 439	27 310	92 310
Myanmar	32 150	2 455	29 695	-	2 455
Népal	109 907	80 116	29 791	29 413	50 703
Nicaragua	49 535	44 904	4 631	8 903	36 001
Niger	90 970	59 140	31 830	10 951	48 189
Nigéria	179 949	97 871	82 078	13 604	84 267
Pakistan	303 416	218 576	84 841	60 817	157 759
Panama	-	-	-	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	23 450	6 651	16 799	-	6 651
Paraguay	16 318	14 821	1 497	786	14 035
Pérou	59 272	35 188	24 083	9 578	25 610
Philippines	85 200	71 248	13 952	12 024	59 224
République de Moldova	55 998	47 827	8 172	2 676	45 151
Roumanie	12 400	12 400	-	10 747	1 653
Rwanda ^b	141 248	103 947	37 301	23 534	80 413
Sainte-Lucie	-	-	-	-	-
Samoa	1 907	1 907	-	911	996
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	4 090	9 657
Sénégal	114 388	88 150	26 238	14 648	73 502
Seychelles	1 980	881	1 099	-	881
Sierra Leone	45 835	43 167	2 668	13 032	30 135
Îles Salomon	4 069	2 519	1 550	1 312	1 207
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Sri Lanka	159 948	134 008	25 940	29 057	104 951

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissés</i>	<i>Non décaissés</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Soudan	145 628	142 286	3 342	42 297	99 989
Swaziland	15 005	14 485	519	8 586	5 899
République arabe syrienne	56 198	24 697	31 501	12 556	12 141
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	-	3 179	8 542
Tadjikistan	6 200	-	6 200	-	-
Togo	24 583	18 269	6 315	8 632	9 637
Tonga	4 837	4 837	-	2 069	2 768
Tunisie	61 318	41 315	20 003	27 666	13 649
Turquie	53 023	40 705	12 318	16 440	24 265
Ouganda	250 434	182 223	68 211	38 057	144 166
République-Unie de Tanzanie	266 408	187 791	78 616	26 131	161 660
Uruguay	12 902	10 677	2 225	8 704	1 973
Ouzbékistan	23 190	3 494	19 696	-	3 494
Venezuela (République bolivarienne du)	14 586	10 450	4 136	8 052	2 398
Viet Nam	216 901	188 022	28 879	17 440	170 582
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	135 133	97 639	37 494	25 027	75 612
Zimbabwe	26 512	26 512	-	8 216	18 296
Sous-total DTS	8 186 341	6 254 538	1 931 803	1 685 923	4 568 615
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	-	793	1 720
Total DTS	8 188 854	6 257 051	1 931 803	1 686 716	4 570 335
Équivalent en USD	11 011 713	8 413 979	2 597 738	2 268 161	6 145 822
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2016	11 828 772	8 505 676	3 323 099	2 316 600	6 189 073
Autres sommes à recevoir					13 297
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 127 486)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2016					5 074 884
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2015	11 605 710	8 272 160	3 333 550	2 202 679	6 069 482
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 127 016)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2015					4 942 466

^a Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2016, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,34472. En 2016, le FIDA a conclu un accord de financement par l'emprunt afin d'emprunter des fonds en euros qui sont ensuite rétrocédés sous forme de prêts dans la même monnaie. Le montant cumulé des prêts libellés en euros a été évalué au taux de 0,9480920 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2016.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 f) ii).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par monnaie et par année
 (Au 31 décembre 2016)

Année	Prêts approuvés exprimés en milliers				Valeur en milliers d'USD								
		Au 1 ^{er} janvier 2016	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	31 décembre 2016	Au 1 ^{er} janvier 2016	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2016			
1978	USD	68 530			68 530	68 530				68 530			
2016	USD				268 934					268 934			
1979	DTS	201 485			201 485	278 794			(7 854)	270 940			
1980	DTS	176 647			176 647	244 427			(6 886)	237 541			
1981	DTS	182 246			182 246	252 174			(7 104)	245 070			
1982	DTS	103 109			103 109	142 672			(4 019)	138 653			
1983	DTS	132 091			132 091	182 774			(5 149)	177 625			
1984	DTS	131 907			131 907	182 520			(5 142)	177 378			
1985	DTS	60 332			60 332	83 481			(2 352)	81 129			
1986	DTS	23 663			23 663	32 743			(922)	31 821			
1987	DTS	60 074			60 074	83 125			(2 342)	80 783			
1988	DTS	52 100			52 100	72 091			(2 031)	70 060			
1989	DTS	86 206			86 206	119 283			(3 360)	115 923			
1990	DTS	40 064			40 064	55 437			(1 562)	53 875			
1991	DTS	98 025			98 025	135 638			(3 821)	131 817			
1992	DTS	79 888			79 888	110 541			(3 114)	107 427			
1993	DTS	122 240			122 240	169 144			(4 765)	164 379			
1994	DTS	122 598			122 598	169 638			(4 779)	164 859			
1995	DTS	174 514		(25 414)	149 100	241 474		(34 341)	(6 637)	200 490			
1996	DTS	200 774		(2 998)	197 776	277 811		(4 051)	(7 807)	265 953			
1997	DTS	260 836		(13 900)	246 936	360 919		(18 782)	(10 077)	332 060			
1998	DTS	266 578			266 578	368 865			(10 391)	358 474			
1999	DTS	275 119			275 119	380 682			(10 724)	369 958			
2000	DTS	272 919			272 919	377 638			(10 638)	367 000			
2001	DTS	249 191	(958)		248 233	344 806	(1 289)		(9 714)	333 803			
2002	DTS	234 875	(37)		234 838	324 996	(49)		(9 155)	315 792			
2003	DTS	223 593	(123)		223 470	309 385	(165)		(8 716)	300 504			
2004	DTS	254 595	(2 188)		252 407	352 283	(2 942)		(9 925)	339 416			
2005	DTS	314 666	(6 561)		308 105	435 403	(8 820)		(12 268)	414 315			
2006	DTS	321 196	(5 973)		315 223	444 439	(8 030)		(12 523)	423 886			
2007	DTS	273 177	(5 384)		267 793	377 995	(7 237)		(10 651)	360 107			
2008	DTS	268 024	(2 033)	(832)	265 159	370 865	(2 733)	(1 124)	(10 443)	356 565			
2009	DTS	277 731	(1 290)		276 441	384 296	(1 734)		(10 826)	371 736			
2010	DTS	419 276	(1 735)		417 541	580 152	(2 332)		(16 344)	561 470			
2011	DTS	455 275	(80)		455 195	629 964	(108)		(17 747)	612 109			
2012	DTS	408 287	(946)		407 341	564 946	(1 271)		(15 915)	547 760			
2013	DTS	353 686			353 686	489 395			(13 787)	475 608			
2014	DTS	337 626			337 626	467 173			(13 161)	454 012			
2015	DTS	541 540			541 540	749 328			(21 109)	728 219			
2016	DTS				203 153					273 184			
2014	EUR	84 600			84 600	91 901			(2 669)	89 232			
2015	EUR	274 310			274 310	297 983			(8 654)	289 329			
2016	EUR				95 790					101 034			
Total USD					68 530					337 464			
Total DTS					11 147 296					(36 710)	(58 298)	(313 760)	11 011 713
Total EUR					389 884					(11 323)	479 595		
Totaux					11 605 711					(36 710)	(58 298)	(325 083)	11 828 772

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Moins de 1 an	292 242	280 639
1-2 ans	267 223	259 631
2-3 ans	285 772	275 687
3-4 ans	294 728	284 527
4-5 ans	294 276	281 677
5-10 ans	1 493 075	1 437 851
10-15 ans	1 258 800	1 229 942
15-20 ans	968 281	963 942
20-25 ans	677 019	679 358
Plus de 25 ans	357 656	376 228
Total	6 189 073	6 069 481

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Conditions particulièrement favorables	5 512 865	5 481 409
Conditions durcies	28 060	23 220
Conditions intermédiaires	225 853	217 821
Conditions ordinaires	398 669	335 203
Conditions mixtes	23 626	11 829
Total	6 189 073	6 069 481

Tableau 5
Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale
 (Projetés aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Moins de 1 an	392 126	507 758
1-2 ans	398 772	507 497
2-3 ans	382 156	477 287
3-4 ans	382 156	423 364
4-5 ans	372 187	363 031
5-10 ans	1 395 702	1 054 613
Total	3 323 099	3 333 550

Programme spécial pour l'Afrique

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Rembourse ments</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 028	1 686
Burkina Faso	10 546	10 546	-	4 653	5 893
Burundi	4 494	4 494	-	1 531	2 963
Cabo Verde	2 183	2 183	-	903	1 280
Tchad	9 617	9 617	-	3 922	5 695
Comores	2 289	2 289	-	917	1 372
Djibouti	114	114	-	48	66
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 168	3 492
Gambie	2 639	2 639	-	1 121	1 518
Ghana	22 321	22 321	-	9 014	13 307
Guinée-Bissau	2 127	2 127	-	1 063	1 064
Guinée	10 762	10 762	-	4 843	5 919
Kenya	12 241	12 241	-	4 625	7 616
Lesotho	7 482	7 482	-	3 086	4 396
Madagascar	1 098	1 098	-	421	677
Malawi	5 777	5 777	-	1 878	3 899
Mali	10 193	10 193	-	4 840	5 353
Mauritanie	19 020	19 020	-	8 383	10 637
Mozambique	8 291	8 291	-	4 042	4 249
Niger	11 119	11 119	-	5 208	5 911
Sénégal	23 234	23 234	-	9 500	13 734
Sierra Leone	1 505	1 505	-	527	978
Soudan	26 012	26 012	-	10 768	15 244
Ouganda	8 124	8 124	-	3 859	4 265
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	2 886	3 903
Zambie	8 607	8 607	-	4 059	4 548
Total	225 958	225 958	-	96 293	129 665
Équivalent en USD	303 850	303 850	-	129 487	174 363
Autres sommes à recevoir					488
Ajustement sur la base de la juste valeur					(55 295)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2016					119 556
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2015	312 658	312 658	-	125 274	187 384
Ajustement sur la base de la juste valeur					(61 097)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2015					126 287

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2016)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur (en milliers d'USD)			
		Au 1 ^{er} janvier 2016	Prêts annulés	Au 31 décembre 2016	Au 1 ^{er} janvier 2016	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2016
1986	DTS	24 902	-	24 902	34 457	-	(971)	33 486
1987	DTS	41 292	-	41 292	57 135	-	(1 610)	55 525
1988	DTS	34 770	-	34 770	48 112	-	(1 355)	46 756
1989	DTS	25 756	-	25 756	35 638	-	(1 004)	34 634
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 035	-	(677)	23 357
1991	DTS	18 246	-	18 246	25 247	-	(711)	24 536
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 620	-	(271)	9 349
1993	DTS	34 268	-	34 268	47 418	-	(1 336)	46 081
1994	DTS	16 320	-	16 320	22 583	-	(635)	21 947
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 415	-	(236)	8 179
Total	DTS	225 958	-	225 958	312 656	-	(8 806)	303 850

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

Échéance	2016	2015
Moins de 1 an	7 883	8 040
1-2 ans	7 812	8 038
2-3 ans	7 812	8 038
3-4 ans	7 812	8 038
4-5 ans	7 812	8 038
5-10 ans	39 059	40 191
10-15 ans	39 059	40 191
15-20 ans	36 867	39 107
20-25 ans	17 926	23 374
Plus de 25 ans	2 322	4 329
Total	174 363	187 384

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2016 et 2015)
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2016	2015
Conditions particulièrement favorables	174 363	187 384
Total	174 363	187 384

État des dons

(Aux 31 décembre 2016 et 2015)
(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2016	Variations en 2016			Non décaissés au 31 décembre 2016
		Décaissables	Décaissements	Annulations	
Dons	68 057	54 910	(39 270)	(2 717)	80 521
Ajustement sur la base de la juste valeur				(459)	(2 467)
Total 2016 en juste valeur					78 054
Total 2015	74 951	46 402	(48 204)	(4 223)	68 057
Ajustement sur la base de la juste valeur				(869)	(1 629)
Total 2015 en juste valeur					66 428

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2016 et 2015)
(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2016</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2016</i>	<i>Décaissements en 2016</i>	<i>Variations de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2016</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD	1 471		-		1 971
Cadre pour la soutenabilité de la dette (en DTS)					
Afghanistan	30 775	34 441	(8 315)		56 901
Bénin	8 682	-	(892)		7 790
Burkina Faso	44 625	-	(2 283)		42 342
Burundi	13 604	40 350	(9 013)		44 941
Cambodge	2 323	-	(2 092)		231
République centrafricaine	1 614	-	(773)		841
Tchad	11 819	-	(1 604)		10 215
Comores	127	(127)	-		-
Congo	1 342	-	-		1 342
Côte d'Ivoire	18 942	-	(1 610)		17 332
République démocratique du Congo	44 620	-	(4 068)		40 552
Érythrée	10 580	-	(4 733)		5 847
Éthiopie	13 718	-	(5 589)		8 129
Gambie	8 994	-	(3 171)		5 823
Guinée	16 242	-	(1 421)		14 821
Guinée-Bissau	3 279	-	-		3 279
Guyana	-	-	-		-
Haïti	8 780	-	(1 060)		7 720
Kiribati	1 713	-	(480)		1 233
Kirghizistan	11 151	-	(1 696)		9 455
République démocratique populaire lao	7 724	(250)	(2 941)		4 533
Lesotho	2 228	(247)	(1 049)		932
Libéria	48	-	(25)		23
Malawi	11 098	-	(2 810)		8 288
Maldives	1 423	-	(412)		1 011
Mali	9 814	-	(621)		9 193
Mauritanie	5 047	-	(1 517)		3 530
Népal	20 015	15 220	(4 494)		30 741
Nicaragua	6 196	(66)	(1 499)		4 631
Niger	17 100	-	(3 293)		13 807
Rwanda	10 316	-	(4 366)		5 950
Sao Tomé-et-Principe	1 310	2 163	(1 569)		1 904
Sierra Leone	6 171	-	(3 504)		2 667
Îles Salomon	-	1 550	(391)		1 159
Soudan du Sud	712	-	(701)		11
Soudan	25 659	(72)	(7 110)		18 477
Tadjikistan	4 776	6 062	(3 073)		7 765
Timor-Leste	3	-	-		3
Togo	7 180	-	(230)		6 950
Tonga	1 430	-	(673)		757
Yémen	14 621	-	-		14 621
Sous-total DTS CSD	405 801	99 024	(89 078)		415 747
Sous-total DTS CSD (équivalent en USD)	545 688	133 160	(119 785)		559 063
Total 2016 USD et DTS CSD	547 159	133 160	(119 785)		561 034
Variations de change			(4 107)		
Total des décaissements 2016			(123 892)		
Total 2015 USD et DTS CSD	556 893	130 318	(125 586)		562 979

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

(Au 31 décembre 2016)
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2016		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 769	2 668				9 437
Burundi	7 971	2 086	2 472	390	3 056	15 975
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	749	144	577	77	859	2 406
République centrafricaine	9 260	2 875	222	45	321	12 723
Tchad	793	150	634	106	525	2 208
Congo	-	99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
République démocratique du Congo	8 334	2 752	2 235	199	1 865	15 385
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	7 563	1 530	1 464	252	1 255	12 064
Guinée-Bissau	3 326	1 042	970	90	586	6 014
Guyana	1 526	299				1 825
Haïti	1 946	635				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	8 602	6 183	306	37	355	15 483
Madagascar	7 810	2 096				9 906
Malawi	13 459	3 273	2 280	388	3 164	22 564
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	9 993	2 628	338	61	428	13 448
Rwanda	16 747	5 211	32	6		21 996
Sao Tomé-et-Principe	1 384	371	746	107	639	3 247
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	8 304	1 995	877	117	731	12 024
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293				16 984
Togo	2 008	759				2 767
Ouganda	12 449	4 654				17 103
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	252 670	78 306	13 153	1 875	13 784	359 788
Moins les allègements d'intérêts non échus *						(4 315)
Total des allègements de dette en DTS						355 473
Total équivalent en USD	339 773	105 295	17 685	2 523	8 536	478 011
Ajustement sur la base de la juste valeur			(5 610)			
31 décembre 2016 en juste valeur			12 075			
Au 31 décembre 2015						
DTS	241 734	76 212	19 964	3 158	16 714	357 782
Moins les allègements d'intérêts non échus *						(7 755)
Total des allègements de dette en DTS						350 027
Total équivalent en USD	334 489	105 454	27 624	4 368	23 127	484 332
Ajustement sur la base de la juste valeur			(8 550)			
31 décembre 2015 en juste valeur			19 074			

* Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2016 et 2015)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2016		
Contributions des États membres		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis	<u>8 000</u>	<u>5 217</u>
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	840	
Allègements de dette accordés	(15 450)	
Total compte administratif États membres 2016	12 951	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	754	
Allègements de dette accordés	-	
Total compte administratif FIDA	15 954	
Total général	28 905	
Variations de change	(2 867)	
Total des liquidités et placements des PPTE	26 038	
2015		
Total général	31 488	
Variations de change	(2 794)	
Total des liquidités et placements des PPTE	28 694	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	79 340	-	1 191	80 531
Dépenses administratives courantes	23 851	531	8 748	33 130
Consultants et personnel extérieur	37 060	1	3 050	40 110
Frais financiers directs (banques et placements)	-	2 415	-	2 415
Total 2016	140 251	2 947	12 987	156 186
Total 2015	144 682	3 179	9 766	157 628

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.